

**Pour toute correspondance:**

Erwan PERON, Président du P.A.C.  
10 rue de l'Abbé GROULT, 75015 Paris  
Tél. 01.45.78.71.20 (Répondeur)  
Courriel : parisarcclub@outlook.fr



Agrément ministériel 75.S.87  
Agrément FFTA 08.75.014

## BIENVENUE AU PARIS ARC CLUB

### VOUS SOUHAITEZ VOUS INITIER A LA PRATIQUE DU TIR À L'ARC ?

Nous ne pouvons que vous féliciter d'avoir choisi cette discipline sportive qui vous apportera, nous en sommes sûrs, de grandes satisfactions.

La première des démarches à effectuer est votre inscription à un Club de tir à l'arc, les autres ne seront qu'assiduité et intérêt pour ce sport.

Vous trouverez ci-après quelques renseignements concernant notre Club.

### Forme juridique

Association sportive agréée, loi de 1901, affiliée à la Fédération Française de Tir à l'Arc (FFTA).

### Sites de tir

#### Salle :

Salles de sport Lucien GAUDIN, Quai Saint-Bernard - 75005 PARIS Lundi de 20h30 à 22h30.

- Lundi de 20h30 à 22h30 : entraînement libre, archers confirmés,
- Jeudi de 17h 00 à 19h00 : entraînement libre, archers confirmés,
- Samedi de 09h00 à 13h00 : entraînement assisté, archers confirmés et post-initiation
- Dimanche de 9h00 à 11h00 ; Initiations exclusivement, 11h00 à 13h00 : entraînement libre, archers confirmés

#### Extérieur :

Stade Léo Lagrange – Porte de Charenton - Paris 12, toute l'année selon le calendrier disponible sur le site du club et sur celui du comité départemental.

### Initiation

Dispensée par les formateurs du Club avec prêt de matériel tous les dimanches matin à partir de 9h.

**N.B.** Il est indispensable d'être présent dès le début du cours fin de ne pas perturber son déroulement.

### Disciplines pratiquées

Tir sur cible anglaise, tir Beursault, tir campagne en arc classique et arc à poulies.

### Adhésion au club

Droits d'entrée 1<sup>ère</sup> année : **20 €**

#### Cotisation archers confirmés

- 150 Euros de septembre à août, comprenant la licence de la F.F.T.A., la part du Club, l'assurance fédérale, l'accès à tous les horaires du Club après validation par l'équipe de formation.

#### Cotisation archers débutants :

- Cotisation 1<sup>ère</sup> Année: 250 Euros de septembre à août, comprenant la licence de la F.F.T.A., la part du Club, l'assurance fédérale, le prêt sur place pendant l'année sportive d'un arc d'initiation.  
Les cours d'initiation sont délivrés tous les dimanches matin par nos formateurs, pratiquant eux-mêmes le tir à l'arc en compétition.  
Les nouveaux archers ont la possibilité de participer à deux cours de découverte pour bien déterminer si le tir à l'arc leur convient bien. S'ils souhaitent continuer, il faudra adhérer au club.
- Prêt de matériel d'archerie 2<sup>ème</sup> année uniquement :

Le Club peut mettre à la disposition des adhérents ne pouvant pas acheter leur propre matériel rapidement, le matériel d'archerie du club, moyennant une participation de: **100 €** pour l'année sportive (de septembre à août).  
Au-delà de la 2<sup>ème</sup> année, l'adhérent doit avoir son propre matériel.

## 2<sup>ème</sup> compagnie

- 100€

### Pour les débutants : SURTOUT N'ACHETEZ PAS D'ARC MAINTENANT

Un bon arc coûte assez cher et demande à être adapté, en taille et en puissance, à l'archer qui va l'utiliser. Vous ne connaîtrez ces paramètres correctement qu'après plusieurs semaines de pratique.

Nous vous conseillerons le plus objectivement possible pour effectuer cet achat et nous pourrons vous accompagner, si vous le désirez, lorsque vous effectuerez cet investissement, à la fin de votre initiation.

### Documents à fournir pour l'inscription

- Formulaire de demande d'adhésion (à remplir).
- Certificat médical de non contre-indication de moins de 2 mois (obligatoire)
- 1 photo d'identité. Mais pas forcément de type passeport ; vous avez le droit de sourire !
- Chèque de droit d'entrée et de cotisation libellé au nom du PARIS ARC CLUB. Il est possible de payer en 3 fois maximum.
- Votre acceptation de respecter le règlement intérieur du Club.

### Transferts

Il vous appartient de vérifier, auprès de votre précédent club, que l'autorisation de transfert a bien été validée sur votre espace FFTA.

### Seconde compagnie

- Formulaire de demande d'adhésion (à remplir)
- Photocopie de la licence.
- Chèque de 100€ libellé au nom du Paris Arc Club.
- 

### Renseignements/Inscriptions

Erwan PERON, Président, tél: 01.45.78.71.20 (Domicile-Répondeur)

Courriel : [pariarclub@outlook.fr](mailto:pariarclub@outlook.fr)

Permanence au Gymnase Gaudin le dimanche 9h - 11h par l'équipe de formation.

La réouverture du pas de tir, salle Lucien Gaudin est prévue le 1<sup>er</sup> octobre suite aux travaux effectués dans le centre sportif.

La date de réception des débutants le dimanche à 9h00 sera précisée dès que nous l'aurons déterminée..

Nous espérons que ces quelques renseignements vous auront permis de vous faire une idée du Paris Arc Club. Si vous décidez de vous joindre à nous, nous vous souhaitons le bienvenue.

En espérant que vous prendrez plaisir à tirer parmi nous.

Le Bureau du Paris Arc Club